

16.06.2015

Changement de calendrier pour la suppression du certificat « AdminCA CD-T01 »

Cher client,

Dans notre information <u>certificat racine "Swiss Government Root CA II" (Correction)"</u> du 18.11.2014 nous vous avions communiqué l'information suivante :

Le nouveau certificat racine doit être lié aux certificats de confiance déjà existants que vous avez implémentés dans votre application. Le certificat peut dans ce cas être obtenu sur la page officielle de Swiss Government PKI. L'ancien certificat Root pourra être supprimé uniquement après le changement des certificats de confiance en été 2015.

Un changement de calendrier est à prendre en considération pour le certificat Root « AdminCA CD-T01 », lequel ne doit pas être supprimé cet été, mais rester installé jusqu'à nouvel avis de notre part au courant de l'automne 2015.

Il est important que le certificat « AdminCA CD-T01 » et le nouveau certificat «Swiss Government Root CA II » restent installés cet été dans votre système. C'est seulement lorsque que nous vous aurons confirmé au courant de l'automne 2015 la révocation du certificat « AdminCA CD-T01 » que ce dernier pourra être supprimé.

Si les mesures à prendre ne devaient pas être claires, les clients finaux (p. ex. transitaires, exportateurs, etc.) sont priés de contacter leur fournisseur de logiciel ou de services.

Meilleures salutations.

Centre de service TIC